

tion de la dimension comparative pose problème. Il aurait fallu aller beaucoup plus loin que les quelques rapides pages consacrées à la contextualisation de type socio-historique des « relations des Français, des Belges francophones et des Britanniques avec l'Europe » (p. 35-40), ou des « modalités d'insertion de l'islam en perspective comparée » (p. 95-100), vastes questions s'il en est. Surtout, puisque c'est le cœur de l'enquête, on s'étonne de l'absence de réflexion sur la comparabilité des systèmes médiatiques nationaux, aussi bien sur le plan de leur structuration interne que de leurs rapports avec le champ politique institutionnel et partisan dans chaque pays étudié (un oubli d'autant plus curieux que de nombreux sociologues des médias – eux aussi absents de la bibliographie – travaillent justement cette question à partir du cas de l'Europe). Cet oubli renvoie à une autre zone d'ombre : on ne sait pas exactement de quels types d'articles (plutôt « argumentatifs » et donc orientés, ou plutôt « informatifs » et donc supposément neutralisés) est composé le corpus de presse. Ici réside une piste sous-estimée par l'auteur mais qui aurait pu apporter une vraie valeur ajoutée à l'ouvrage : le fait que la presse dite d'opinion donnerait davantage de poids aux points de vue des « élites », alors que la presse dite populaire donnerait davantage de place à ceux des citoyens « de base », et par là même à des représentations de l'enjeu potentiellement différentes.

Guillaume GARCIA  
CDSP – Sciences Po

**HAZAN Reuven Y. et RAHAT Gideon, *Democracy within Parties: Candidate Selection Methods and Their Political Consequences*, Oxford, Oxford University Press, 2010, 212 pages.**

Reuven Y. Hazan et Gideon Rahat sillonnent une contrée demeurée, à ce jour encore curieusement peu explorée par les politologues : la démocratie au sein des partis politiques. Comme le rappellent les auteurs, le jeu électoral et, plus largement, la vie démocratique ne se limitent pas à une compétition entre partis, en termes d'élections et de représentants, mais également au sein des partis, en termes de sélections et de candidats. La compréhension de tout système démocratique ne peut dès lors se priver d'une étude systématique des méthodes de sélection des candidats, de leurs enjeux et de leurs conséquences politiques. Car, s'il est un constat unanimement partagé, c'est celui du rôle central des partis dans le fonctionnement des démocraties représentatives et donc dans la sélection du personnel politique. Pourtant, depuis les études pionnières sur les partis politiques et les élections dans les années 1950<sup>11</sup>, ce qui se passe en leur sein et plus singulièrement la question de la sélection des candidats demeurent une affaire strictement privée, bien qu'il puisse exister certains prescrits légaux, généralement limités.

---

11. À titre d'exemples, Duverger M., *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951 ; Epstein L. D., *Political parties in Western democracies*, New York, Praeger, 1967 ; Sartori G., *Parties and Party Systems*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976.

À la suite de quelques, trop rares, travaux dont l'ouvrage collectif dirigé par Michael Gallagher et Michael Marsh en 1988 qui souhaitait déjà s'immiscer dans le « jardin secret » de la politique<sup>12</sup>, Hazan et Rahat proposent d'étudier les modes de sélection des candidats non seulement parce qu'ils « reflètent » la politique mais aussi parce qu'ils « l'affectent ». Les modes de sélection des candidats deviennent donc ici des laboratoires où s'éprouvent un certain nombre d'éléments essentiels de la vie démocratique. Six hypothèses principales structurent la démonstration. Premièrement, la sélection des candidats reflète et définit la nature d'un parti et la lutte pour le pouvoir interne. Deuxièmement, il est assez aisé pour les partis de modifier les règles de sélection des candidats et ils le font beaucoup plus souvent que les États ne changent leurs systèmes électoraux. Troisièmement, un changement dans la procédure de sélection des candidats influencera à la compétition politique à la fois au sein des partis et entre les partis. Quatrièmement, selon le pays, la sélection des candidats prend une place plus ou moins importante. Cinquièmement, la chaîne de la délégation démocratique commence avec la sélection des candidats. Sixièmement, l'individualisation de la politique augmente la saillance du processus de sélection. La validation de ces hypothèses devrait dès lors démontrer que dans une majorité de démocraties, quel que soit leur mode de scrutin, majoritaire ou proportionnel, et dans une majorité de partis, la sélection équivaut dès lors à l'élection.

Mais comment étudier la sélection des candidats ? Les auteurs ont construit, et ici réside une grande partie de l'intérêt de l'ouvrage, une véritable grille d'analyse distinguant quatre éléments : les candidats, le « sélectorat » (de l'anglais *selectorate*), la décentralisation et la désignation. Ces quatre éléments renvoient chacun à une question spécifique. Qui peut être candidat ? Qui sélectionne les candidats ? Où la sélection s'opère-t-elle ? Comment les candidats sont-ils sélectionnés ? La démarche est d'ordre processuel, elle entend dégager les facteurs et les étapes nécessaires à la sélection des candidats. Cette grille de lecture, élaborée dans la première partie du livre, entend contribuer à la création d'un langage commun pour l'étude des méthodes de sélection des candidats à travers le monde, d'offrir un design de recherches facilitant la mise en perspective comparative. Elle mérite donc d'être brièvement présentée, avant de présenter les principaux résultats. La question « Qui peut être candidat ? » est à la fois la plus simple et la plus brutale des questions liées à la sélection des candidats car elle a le potentiel d'écarter une écrasante majorité de la population au rang des candidats. Il est donc assez logique, selon les auteurs, de l'évaluer sur une échelle inclusion-exclusion. Il existe ainsi des méthodes complètement inclusives où tout électeur peut être candidat dans un parti et inversement complètement exclusives où la candidature est fortement limitée par des conditions restrictives – telles que l'âge, la citoyenneté, la résidence, les ressources financières, les liens avec le parti, etc. Ainsi, pour être candidat sur une liste du parti socialiste belge dans la première moitié du siècle dernier, il convenait d'avoir été membre de ce parti, ou d'une association qui lui était liée, pour au moins cinq années et plus généralement démontrer un véritable activisme socialiste. À l'inverse, le parti social chrétien belge de la même époque se démarquait par ses règles plus inclusives avec

---

12. Gallagher M., Marsh M. (dir.), *Candidate Selection in Comparative Perspective: The Secret Garden of Politics*, London, Sage Publications, 1988.

une ancienneté au sein du parti minimale d'un an et, dans certains arrondissements, une limite d'âge fixée à 65 ans.

Le second élément, celui considéré comme le plus important par les auteurs, est le sélectorat, c'est-à-dire la ou les personne(s) habilitée(s) à choisir les candidats. Ici aussi l'échelle inclusion-exclusion sert d'étalon et permet de repérer différentes formules, allant de l'ensemble des électeurs à un seul leader en passant par les membres du parti, les délégués du parti et les élus du parti. Il est même possible que les règles soient plus inclusives que le droit électoral lui-même. Ainsi, au Canada, les immigrants qui n'ont pas encore la nationalité peuvent être membre d'un parti et dès lors participer au choix des candidats. En Israël, certains partis sont ouverts à partir de 17 ans alors que le droit de vote est octroyé à 18 ans. La procédure peut, au contraire, être très exclusive et le pouvoir de sélection être détenu par une voire quelques personnes à la tête du parti. C'était notamment la pratique au sein du Parti du congrès en Inde dans les années 1950 et 1960. Plus généralement, on imagine sans peine qu'il est concrètement possible de raffiner la procédure en combinant plusieurs sélectors ; ainsi les auteurs distinguent différentes méthodes : assorted, multistage ou encore weighted. La première qui correspond à la juxtaposition de plusieurs procédures de sélection parallèle était notamment en vogue en Australie où la sélection des candidats d'un même parti se faisait selon des règles différentes d'un État à l'autre. La deuxième prévoit une procédure en plusieurs étapes à laquelle sont soumis tous les candidats du parti. Depuis de nombreuses années, les candidats des partis conservateur et travailliste anglais doivent d'abord être admis sur une liste des aspirants constituée par des comités spéciaux du parti à l'échelle nationale, afin de pouvoir être éventuellement retenu par un comité exécutif local pour figurer sur une « short list » qui est alors soumise au vote, selon le cas, des membres du partis ou des délégués de celui-ci. Enfin, la troisième méthode repose sur une répartition pondérée du pouvoir de sélection entre différents organes. À Taiwan, par exemple, le Kuomintang et le parti démocrate progressif ont utilisé une telle méthode, selon différentes formules à travers le temps ; récemment, ils ont combiné les votes des membres du parti avec les résultats de sondages d'opinion.

La (dé)centralisation, c'est-à-dire le rôle respectif des instances centrales, des sections locales, et des entités intermédiaires, constitue la troisième dimension des méthodes de sélection. Elle peut être territoriale mais également sociale et peut se traduire par deux mécanismes, soit des collèges électoraux séparés, soit des quotas. Concrètement, sur l'aspect territorial, il convient de distinguer si les décisions sont prises par les instances centrales du parti ou par les entités locales pour la circonscription qui les concernent, avec la possibilité d'un panachage entre ces deux extrêmes. Les partis italiens des années 1980 offrent un bon exemple d'une (dé)centralisation moyenne puisque les organes provinciaux des partis tenaient le rôle principal dans la sélection des candidats. L'aspect social, quant à lui, est réglé par le choix, ou non, de prendre en compte la diversité, et plus précisément les groupes minoritaires ; ce qui peut se faire via des collèges électoraux spécifiques ou des places réservées. Ainsi, un nombre croissant de partis, mais aussi de pays, ont recours au système dit de la tirette qui voit une répartition alternée entre candidats et candidates sur une même liste. Tel est le cas, par exemple, du parti vert en Allemagne, de l'ANC en Afrique du sud ou de la Belgique via une double obligation de quotas et de parité.

Enfin, la sélection des candidats peut se réaliser à travers un système de désignation, souvent fruit d'une délibération entre un nombre restreint de personnes, et/ou un système de vote. On retrouvera alors la typologie des systèmes électoraux classiques : des scrutins majoritaires aux scrutins proportionnels en passant par des scrutins mixtes, le tout assorti de modalités spécifiques pour chaque parti.

De cette – trop – brève présentation de la grille d'analyse par les auteurs de *Democracy within Parties*, on perçoit aisément la pertinence scientifique de celle-ci dans une perspective comparative au sein et entre les pays, mais également au sein et entre les partis à différentes époques. L'abondance des exemples donnés par les auteurs, dont certains ont été repris ici, permet concrètement d'appliquer les concepts et d'en tirer des enseignements empiriques très utiles pour tout chercheur intéressé par la vie politique et la dynamique démocratique.

L'effort de Hazan et Rahat ne s'arrête pas à l'établissement de cette classification qui permet de dresser une grille d'analyse des systèmes de sélection des candidats. Ils évaluent également les conséquences de ces différents éléments sur la démocratisation des partis politiques. Les auteurs identifient alors quatre indicateurs démocratiques, la participation (dans le choix des candidats), la représentation (des candidats sélectionnés), la compétition (entre les candidats) et la responsabilité (des candidats vis-à-vis de ceux qui les ont choisis), et étudient leurs relations avec les méthodes de sélection. Il ressort de leurs recherches que plus de participation, de représentation, de compétition ou encore de réactivité ne signifient pas – nécessairement – plus de démocratie interne aux partis. Au contraire, cela peut même se traduire par un effet anti-démocratique ou des effets collatéraux non négligeables tels qu'une fragilisation du parti pouvant mener à des scissions, comme ce fut le cas pour certains partis belges, irlandais ou encore canadiens. Et les auteurs de conclure : « *Democracy within parties is unlike democracy between parties* » (p. 164). Il convient par conséquent de traiter spécifiquement la dynamique démocratique interne aux partis, puisqu'il n'existe pas d'équilibre idéal entre les différentes dimensions de la sélection des candidats. Toute méthode de sélection présente des avantages et des inconvénients qui ne se limitent pas à des conséquences purement mécaniques, mais impliquent également des décisions et conséquences politiques importantes. Néanmoins, Hazan et Rahat ne restent pas sur ce constat d'équilibre idéal impossible à atteindre ; ils suggèrent un système de sélection des candidats qui permettrait de rencontrer d'une manière optimale (et non pas idéale) les différentes dimensions démocratiques. Ce système repose sur trois étapes et la combinaison de trois sélectorats différents, allant d'une certaine exclusion à une large inclusion. Dans un premier temps, un comité de sélection – un sélectorat exclusif –, filtre les candidatures en vue de dresser une courte liste de noms, mais qui équivaut à au moins le double du nombre de candidats requis. Ensuite, des délégués du parti – un sélectorat plus inclusif –, finalise la liste des candidats et décide de la reconduction ou non des élus déjà en place. Enfin, dans un troisième temps, l'ensemble des membres du parti – un sélectorat très inclusif –, décide de l'ordre final des candidats sur la liste. Les auteurs précisent que cette méthode doit être adaptée à la culture et à la tradition de chaque parti, compte tenu de son contexte national. Ce qui compte, selon eux, c'est que la sélection soit fondée sur un processus mobilisant différents sélectorats. Ainsi, après une étude

empirique minutieuse et une riche conceptualisation théorique, le livre se conclut donc avec une proposition normative concrète.

Pour rédiger *Democracy within Parties*, les professeurs Hazan et Rahat ont patiemment exploré la dynamique interne de nombreux partis, dans de nombreux pays (du Royaume-Uni aux États-Unis en passant par les pays de l'Europe continentale mais aussi d'Amérique latine et d'Asie), afin d'offrir une grille d'analyse inédite. Conceptuellement riche, leur ouvrage est aussi abondamment illustré par un foisonnement d'exemples empruntés tant à l'histoire qu'à la politique contemporaine. Voilà une double qualité qui ne manquera pas de séduire le lecteur qu'il soit à la recherche d'une compréhension globale des systèmes de sélection ou de mécanismes plus précis, aidé en cela par une bibliographie très complète et un double index nominal et thématique d'une grande utilité. Et l'actualité électorale française, avec les primaires pour les élections présidentielles, ne manque pas de rappeler toute la pertinence et l'importance de cette thématique au cœur de la dynamique démocratique d'un pays. Reuven Y. Hazan et Gideon Rahat avaient souhaité dès l'introduction du livre que leur classification puisse servir de « langage commun » à l'étude des méthodes de sélection des candidats. On peut en effet souhaiter que ce beau travail de modélisation trouve rapidement à se prolonger dans des études de cas et de grandes enquêtes comparatives. Il faut également espérer que des travaux ultérieurs viendront affiner la grille d'interprétation, en s'interrogeant notamment sur les évolutions de ces modes de sélection, sur les raisons qui concourent aux changements de systèmes, ainsi que sur les rapports entre ces processus de sélection et les ressources qu'en tirent ultérieurement les candidats pour la compétition électorale. En effet, en période de transformation généralisée de la participation et de la représentation, on peut s'interroger sur le rôle même des partis politiques. Leur existence se réduira-t-elle à cette fonction de sélection ?

Min REUCHAMPS

Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS

Université de Liège, Belgique

**MERLIN Aude et SERRANO Silvia (dir), *Ordres et désordres au Caucase*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2010, 229 pages.**

L'ouvrage collectif, dirigé par Aude Merlin et Silvia Serrano, aborde une région relativement mal connue de l'espace ex-soviétique, même si elle se trouve régulièrement sous le feu d'une actualité violente : le Caucase. Dans l'imaginaire collectif aujourd'hui, cette région évoque la violence post-impériale russe, notamment avec les conflits et post-conflits tchéchènes ou, plus récemment, avec la guerre de l'été 2008 en Géorgie qui a vu l'implication diplomatique des États de l'Union européenne.

Comme le rappellent les deux coordinatrices de l'ouvrage, le Caucase est souvent analysé, dans la littérature occidentale, dans une perspective géopolitique ou géostratégique, à partir des enjeux liés aux questions énergétiques, aux luttes d'influence